

## LE FRANC "EN TROP"

IL Y A QUELQUES ANNEES, J'AI ACQUIS AU CERCLE DE PHILATELIE "PAUL de SMETH" A BRUXELLES UN DOCUMENT DES PLUS INTERESSANT ET CE A PLUS D'UN TITRE :

- 1° CE DOCUMENT EST ORLITERE PAR LE BUREAU DE POSTE DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD (BUREAU DONT JE TENTE DE RETRACER L'HISTORIQUE).
- 2° LES CARACTERES DU BLOC DATEUR SONT PLUS HAUTS QUE LA NORMALE A SAVOIR 4 MM AU LIEU DE 3 MM.
- 3° L'AFFRANCHISSEMENT DE 9 FRS. ME PARAISSAIT ASSEZ ETRANGE; SELON MES CALCULS LE PORT VOULU AURAIT DU ETRE DE 8 FRS. (A PARTIR DU 01/08/41 LETTRE JUSQUE 20 Gr. 1,75 FRS. + RECOMMANDATION 2,25 FRS. + SURTAXE AERIENNE PAR 5 Gr. EUROPE-NEW YORK 4,00 FRS.). DE PLUS, L'ANNOTATION MANUELLE "AFFRANCHI PAR EXPEDITEUR" N'A PAS ETE APOSEE PAR LE PREPOSE.

GRACE A Mr MARC WIJNS, LA DIFFERENCE DE 1 Fr. EST JUSTIFIEE ET SELON LUI L'EXPLICATION EN EST LA SUIVANTE :

- LE 10/05/1940 : INVASION DE LA BELGIQUE  
LES RELATIONS POSTALES INTERNATIONALES SONT SUSPENDUES
- LE 09/10/1940 : L'OCCUPANT AUTORISE L'ENVOI DU COURRIER NORMAL VERS LES PAYS NEUTRES (U.S.A. NEUTRES JUSQU'AU 11/12/1941) PAR LA NOTE DE SERVICE 48 § 2.
- LE 15/10/1940 : LA RECOMMANDATION EST AUTORISEE PAR LA NOTE DE SERVICE 49 § 2.
- LE 01/04/1941 : LES RELATIONS AERIENNES VERS LES PAYS NEUTRES SONT ROUVERTES (NOTE DE SERVICE 13); LES SURTAXES AERIENNES SONT DE 0,50 Fr. POUR LE REICH ET LA SUISSE ET DE 1 Fr. POUR LES AUTRES PAYS (SURTAXE PAR 20 Gr.)



LETTRE RECOMMANDEE PAR AVION D'UN POIDS MAXIMUM DE 5 Gr. EXPEDIEE VERS FOREST-HILLS (NEW YORK) LE 06/08/1941 VIA LISBONNE (DE LISBONNE A NEW YORK "PAR AMERICAN CLIPPER" - ARRIVEE NEW YORK LE 24/08/1941).

LETTRE JUSQUE 20 Gr. 1,75 FRS. + RECOMMANDATION 2,25 FRS. + SURTAXE AERIENNE PAR 20 Gr. (BELGIQUE-PORTUGAL) 1 Fr. + SURTAXE AERIENNE PAR 5 Gr. (EUROPE - NEW YORK) 4 FRS.

DANIEL EGGEN